hebdomadaire
n° 2818 • 1,30 euro •
de la Confédération Générale du Travail Force Ouvrière,
fondé pendant la guerre sous le titre de
*RÉSISTANCE OUVRIÈRE*.
Directeur de la publication: J-C Mailly
141, avenue du Maine, 75680 Paris Cedex 14
Tél.: 01 40 52 84 55 - Fax: 01 40 52 83 62
Mail: fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr

# FORCE Ouvrière

## La bataille des régimes spéciaux de retraite

# LE GOUVERNEMENT VISE LES 41 ANNUITÉS POUR TOUS

*Les appels à la grève le 18 octobre prennent de l'ampleur. L'enjeu devient de plus en plus clair, à mesure que s'approchent les échéances. Pour les pouvoirs publics, il s'agit de faire sauter un verrou. Pour les cheminots, électriciens, gaziers, salariés de la RATP, etc., c'est l'occasion de marquer un point d'arrêt dans les contre-réformes. Car la deuxième phase de la loi Fillon, prévue pour 2008, concerne tous les travailleurs.*

Lire page 3

### AGIR évènements

**Les franchises médicales menacent** les possibilités pour les plus pauvres de se soigner et ouvrent la voie aux assurances privées.

Lire page 5

**Les salariés des sociétés d'assurance manifestent** pour des augmentations de salaires.

Lire page 5

**Birmanie**

La junte militaire réprime dans le sang les manifestations contre la vie chère.

Lire page 7

**EN SITUATION D'AFFRONTEMENT**

Lire l'éditorial page 4

### SAVOIR pratique

**Tous les chiffres dont vous avez besoin**, du montant du SMIC aux cotisations sociales, en passant par les taux des allocations et prestations.

Lire page 14

### RESPIRER culture

**L'Histoire et ses oublis.** Qui parle aujourd'hui de révolution culturelle occulte souvent les exactions commises en Chine dans les années 1960.

Lire page 15

### DOSSIER *en pages centrales*

Une analyse et un appel à faire jouer le rapport des forces **pour satisfaire les revendications des salariés.**

© *FO Hebdo*/G. Ducrot

### MONTRER enquête

**HÔPITAL**

**Comment patients et personnels vivent les restrictions budgétaires. Voyage au cœur du centre hospitalier universitaire d'Amiens.**

*LIRE PAGE 17*

L'éditorial de Jean-Claude Mailly

# EN SITUATION D'AFFRONTEMENT

Remise en cause des régimes spéciaux, déclaration du Premier ministre sur les retraites en 2008: tout sent le nouveau tour de vis.

En affirmant d'ores et déjà que le passage à 41 ans n'était pas une option, le Premier ministre se met en situation d'affrontement. Il oublie au passage de rappeler que le chômage n'ayant guère diminué, il n'y a pas eu de transfert de la cotisation chômage vers la cotisation vieillesse. Il oublie également de rappeler que les versements au fonds de réserve des retraites sont notoirement insuffisants. Nous avons tout de suite réagi en rappelant que nous revendiquions pour 2008 le blocage des compteurs à 40 ans et le droit de partir à 60 ans.

M. Sarkozy, ministre de l'Économie en 2004, avait promis qu'il n'y aurait pas privatisation de Gaz de France. Président de la République, il l'a acceptée avec la fusion GDF-Suez. M. Fillon pourrait lui aussi changer d'avis, sauf si répondre à une revendication pose par définition problème.

Par ailleurs, il a émis des doutes sur le maintien des départs pour carrière longue, ce qui serait un droit social en moins.

Ces déclarations sont à relier à celle effectuée en Corse il y a quelques jours, selon laquelle l'État serait en faillite. Cela relève du conditionnement psychologique pour préparer les esprits à la rigueur économique. Quand on fait un bilan comptable, on ne prend pas que les dettes, on prend aussi les avoirs.

S'agissant de la dépense publique, sa part est restée stable par rapport aux richesses produites depuis environ trente ans. Si la dette figure au passif de l'État, son actif (infrastructures, patrimoine, équipement, etc.) est plus important que sa dette. Et si l'on parle de la richesse nationale (celle de tous les Français, public comme privé), y compris en extrayant la dette publique et privée, chaque nouveau-né français a en moyenne 170 000 euros! On est loin de la dette annoncée de 17 500 euros par tête.

Quand nous ne cessons d'expliquer qu'il n'y a pas de débat économique, cela en fait partie. Comme dans toute chose, il y a du bon et du mauvais. Une mauvaise dette est une dette qui ne garantit pas l'avenir. Une bonne dette c'est de l'investissement, de la recherche, des équipements, des hôpitaux, des écoles, etc.

Ainsi, une bonne question aujourd'hui à poser c'est l'utilité de s'endetter (au niveau de l'État) pour alléger les impôts des plus fortunés, c'est-à-dire que tout le monde est amené à payer pour que quelques-uns soient encore plus riches.

Les annonces faites en rafales depuis quelque temps s'inscrivent dans un libéralisme économique accentué, celui en œuvre depuis plus de vingt ans avec les résultats que l'on connaît.

C'est aussi pour cela que nous n'acceptons pas que l'on remette en cause la solidarité, les droits collectifs, le service public. C'est encore pour cela que nous réclamons de vrais débats, sur le fond, ce qui visiblement gêne.

Des changements, bien entendu que nous en demandons. Tout simplement parce que le pouvoir d'achat stagne, que la précarité s'est accrue, que le chômage perdure. Ces changements nécessitent une rupture économique, rupture qui suppose effectivement de sortir de ce qu'on appelait récemment la pensée unique, pas simplement dans les paroles mais dans les actes. Accentuer le libéralisme n'est pas une rupture, mais une aggravation.

À nous alors d'expliquer, de convaincre, de revendiquer, dans la négociation comme dans l'action.

## SOMMAIRE


### AGIR

**Page 3**
Appels à la grève le 18 octobre: Sous les régimes spéciaux, la retraite à 41 annuités.
Sécurité sociale: La voie de la franchise conduit aux assureurs privés.

**Page 4**
En situation d'affrontement, par Jean-Claude Mailly.

**Page 5**
Fonction publique: La déréglementation à marche forcée.
Augmentation des salaires: Le patronat n'assure pas

**Page 6**
Crises financières: Et si cela venait de l'explosion des inégalités?
Airbus: Des avancées sur le plan social, mais pas sur Power 8.

**Page 7**
Chasse aux chômeurs en Allemagne: Pas plus d'emplois, davantage de pauvres.
Birmanie: Répression meurtrière des manifestations.

**Page 8**
Carte judiciaire: Près de 400 tribunaux en sursis.
Environnement: Quel est l'enjeu du Grenelle?, par Marie-Suzie Pungier.

### SAVOIR

**Page 13**
Les droits: La clause de dédit-formation.
Consommation: Les fruits, les légumes et le loyer.

**Page 14**
Les chiffres utiles.
Les allocations chômage.

### RESPIRER

**Page 15**
La Révolution culturelle: L'Orient est rouge.
Voix de presse: Un paquet qui passe mal.

**Page 16**
Une sélection de livres.
À voir: Exposition Arcimboldo à Paris: L'art Renaissance des fruits et légumes.

### MONTRER

**Pages 17 à 20**
Au cœur du centre hospitalier universitaire d'Amiens: Comment patients et personnels vivent la restriction budgétaire?

### DOSSIER

**Pages 9 à 12**
Retraites, pouvoir d'achat, Sécurité sociale, conférences sociales, négociations...

ARRÊT SUR IMAGE!



*Force Ouvrière* hebdomadaire

Secrétaire confédéral chargé de la presse: G. Mazuir (8460)
Tél.: 0140528455 - Fax: 0140528362
Rédacteur en chef: J.-P. Alliot (8455)

Réalisation: D. Hingant (8464), F. Blanc (8466), O. Le Trouher (8465)
Révision: M.-P. Hamon (8468)
Contrat de travail: S. Fortin (8463)
Emploi: C. Girard (8469)
Économie: M.-L. Schisselé (8458)

Santé, retraite: F. Lambert (8456)
Pratique: J.-P. Moinet (8476),
État, fonction publique: V. Forgeront (8457)
International: E. Salamero (8459)
Service photos: G. Ducrot (8467)
Service abonnement: V. Rigaut (8233)

*Faire précéder les n°s de téléphone entre parenthèses par 01 40 52.*
Mail: fohebdo@force-ouvriere-hebdo.fr

Imprimé par RPN, Livry-Gargan - 4e trim. 2007
Commission paritaire : 0911505818

RETRAITES, POUVOIR D'ACHAT, SÉCURITÉ SOCIALE, CONFÉRENCES SOCIALES, NÉGOCIATIONS…

# ARRÊT SUR IMAGE!

***Dans une situation économique et sociale inédite, où les pouvoirs publics se lancent dans des initiatives qui font penser à une guerre de mouvement, FO a décidé d'apporter son propre éclairage.***
***Un document d'analyse et un appel national à faire jouer le rapport des forces pour satisfaire les revendications des salariés.***

En mai dernier, Nicolas Sarkozy a été élu président de la République avec 53,06% des suffrages. La démocratie, par le suffrage universel, s'est exprimée. La légitimité démocratique n'est pas en cause. C'est ainsi qu'il n'était pas question d'appeler à ce que d'aucuns nomment un troisième tour social, ce qui signifierait une non-reconnaissance du vote du peuple. De la même manière, Force Ouvrière n'a pas donné de consigne de vote pendant la campagne électorale, conformément à ce que nous appelons l'indépendance syndicale. C'est aussi ce qui nous confère une liberté d'action et de comportement, une fois les élections passées. Conformément à notre pratique, c'est sur les actes que nous jugeons.

## 53,06% pour quoi faire?

Bien entendu des changements, qu'on appelle réformes, s'ils sont positifs, sont nécessaires. Ne rien changer serait se satisfaire du chômage de masse, d'une précarité croissante, d'inégalités sociales accrues.

Mais tout dépend de la nature des changements. Il est vraisemblable que le président de la République a été élu notamment pour son volontarisme affiché, son affirmation d'être contre la pensée unique et son apparente volonté de réhabiliter le politique.

Comme nous l'avons expliqué, bien des électeurs n'ont pas appris par cœur les programmes ou propositions. Ils ont été plus ou moins sensibles à telle ou telle proposition – souvent ramenée à un slogan –, mais ont plutôt jugé un ensemble.

Mais surtout, une élection présidentielle n'est pas un plébiscite donnant tous les pouvoirs au gagnant et lui permettant de considérer comme illégitime tout mouvement ou organisation qui marquerait son ou ses désaccords. Si tel était le cas, nous ne serions plus en démocratie et il n'y aurait qu'une élection: l'élection présidentielle. C'est notamment pour cela que nous avons réagi quand le secrétaire général de l'Élysée expliquait qu'avec 8 ou 10% de syndiqués, les syndicats n'avaient pas de légitimité alors que le président de la République avait recueilli plus de 53% des voix. De telles affirmations sont démocratiquement dangereuses. D'abord on ne compare pas des résultats électoraux à des taux d'adhésion (que sont-ils pour les partis politiques?) ; en outre, c'est nier le rôle essentiel en démocratie des libertés d'association ou de négociation, libertés qui sont à la base des conventions internationales du travail.

Dire que l'on fera ce qui a été dit pendant la campagne semble consister à vouloir tenir ses engagements. On sait et on voit cependant que tout n'est pas aussi simple, que les priorités peuvent différer ainsi que leur mise en œuvre, que certains points sont oubliés comme «changer la politique économique» ou «interdire les parachutes dorés».

## Un «hyperprésident»

Multiplication des annonces, présence médiatique, un président qui gouverne, qui intervient sur tous les dossiers, qui reçoit beaucoup. Cela ressemble à une guerre de mouvement ou à une action de guérilla consistant à allumer en même temps de multiples foyers, en cherchant à imposer le tempo et le rythme.
Par ailleurs, la position systématique du président de la République, toujours aux avant-postes, affirmant que c'est lui qui gouverne, pose question.
En cas de difficulté voire de conflit, de quelque nature qu'il soit, ce sera un conflit non pas avec le gouvernement et le Premier ministre qui, dans notre Constitution, est seul responsable devant le Parlement et peut servir de «fusible», mais directement avec le président de la République élu pour cinq ans.

De plus, sauf si une réforme constitutionnelle change les choses, l'accentuation d'un régime présidentiel suppose, en démocratie, l'existence d'un Parlement qui soit doté d'un réel pouvoir ou contre-pouvoir, ce qui n'est pas le cas.
On mesure là aussi, au-delà des hommes et des femmes, les conséquences du passage du septennat au quinquennat décidé par référendum le 24 septembre 2000.
On estime encore – et cela n'est pas nouveau – la place prépondérante prise dans la vie politique par les sondages et études qualitatives comme instruments décisifs, à la place des idées et des convictions. Telle annonce est faite parce que les sondages sont favorables, telle autre est repoussée ou oubliée parce qu'ils ne le sont pas. Qui plus est, un calendrier resserré a aussi pour fonction d'éviter tout débat qui pourrait «retourner» les résultats des sondages. On l'a vu ces dernières années sur l'Europe ou le CPE notamment. On mesure enfin l'influence prise par les cotes de popularité et leur relation avec ce qu'on appelle communément l'état de grâce.

## Les premières mesures prises

Parmi les premières mesures prises dans le domaine économique et social figurent le paquet fiscal et le service minimum.

Le paquet fiscal –qui coûtera en année pleine 13 à 15 milliards d'euros– comprend les heures supplémentaires, le bouclier fiscal à 50%, la déduction des intérêts d'emprunt immobilier et les mesures relatives aux héritages.

Concernant les heures supplémentaires, c'est l'application du slogan «travailler plus pour gagner plus», ce qui laisse entendre qu'il ne faut pas compter sur les augmentations de pouvoir d'achat (on l'a d'ailleurs vu avec l'absence de coup de pouce au SMIC au 1er juillet 2007).
Mesure compliquée, inégalitaire, qui ne concernera pas tout le monde, il est

## DANS UN TEL CADRE, TROIS CHOSES SONT IMPORTANTES:

**– ne pas se laisser embarquer ou piéger dans ce qui peut apparaître comme un tourbillon;**

**– rester fidèle à nos conceptions et nos priorités telles qu'elles ont été définies par notre récent congrès confédéral;**

**– analyser, au-delà des mots et formules qui peuvent apparaître contradictoires, la cohérence de l'action des pouvoirs publics.**

RETRAITES, POUVOIR D'ACHAT, SÉCURITÉ SOCIA

# ARRÊT SU

difficile d'en mesurer l'effet sur la consommation et l'activité économique, mais peu nombreux sont ceux qui sont optimistes. Quant au bouclier fiscal à 50%, il concerne avant tout les plus fortunés et notamment ceux qui payent l'ISF, qui verront leurs impôts baisser fortement.

Quant au service minimum dans le transport terrestre de voyageurs, même si les pouvoirs publics ont renoncé à mettre les réquisitions et assignations, ils ont introduit des mesures inacceptables telles celles visant à obliger les salariés à se déclarer grévistes 48 heures avant. Force Ouvrière a d'ailleurs saisi le Bureau international du travail, considérant que cette disposition est non conforme aux textes internationaux.

Par ailleurs, le dossier n'est pas bouclé puisque des négociations devraient avoir lieu.

## Une situation économique dégradée

D'un côté, 13 à 15 milliards d'euros de dépenses supplémentaires avec le paquet fiscal, sans effet attendu sur la croissance. De l'autre, une croissance économique moins forte que prévu (1,8% au lieu de 2,25%), c'est-à-dire moins de recettes fiscales et sociales et plus de problèmes d'emploi.

Par ailleurs, une volonté réaffirmée de respecter les critères économiques européens. Cela s'appelle la quadrature du cercle. Pour en sortir, il faudra soit augmenter les impôts (lesquels?), soit s'exonérer des contraintes européennes, soit faire un plan d'austérité, ou un mélange des trois.

Dans les faits, l'euro fort pénalise les exportations; la hausse des prix de la consommation courante est plus importante que l'indice officiel des prix, les profits des entreprises du CAC 40 explosent et les salaires sont à la traîne. Or la croissance en France est très dépendante de la consommation, donc du pouvoir d'achat.

Ajoutons à cela les effets encore inconnus de la crise des «subprimes» américaines, qui est une crise du système financier international libéralisé où le court terme et la spéculation sont les objectifs prioritaires. Parmi

## – *Équité pour les retraites?*

# FO ALORS, POURQUOI LAISSER INTACTS LES PROFITS BOURSIERS?

d'autres mesures décidées figurent aussi la fusion GDF-Suez (contraire aux déclarations du ministre de l'Économie en 2004: Nicolas Sarkozy), qui sacrifie une entreprise publique et fragilise une entreprise privée.

## Les mesures annoncées

En deux jours (18 et 19 septembre), de multiples annonces ont été faites: régimes spéciaux de retraite, dépendance, Sécurité sociale, fusion UNEDIC-ANPE, temps de travail, «réforme de la fonction publique». Elles ont leur cohérence puisqu'elles visent toutes à libéraliser, réduire les dépenses sociales, retirer ou assouplir des normes sociales et républicaines: en un mot, flexibiliser le social pour respecter les rigidités économiques libérales. Avec une contradiction dans la présentation: dans le même moment où ces annonces, qui répondent à la logique en place au niveau européen, sont faites, on assiste à des critiques orales sur la Banque centrale européenne…

### Prenons quelques exemples

### Régimes spéciaux de retraite

Les sondages indiquent que les Français seraient majoritairement favorables à leur remise en cause. On présente la chose comme une mesure d'équité («les autres salariés y sont passés, c'est à votre tour», en quelque sorte). On laisse entendre que cela permettra de faciliter le dossier retraite en 2008.

Équité? Mais *quid* des revenus financiers, des profits boursiers, des parachutes dorés? Et pourquoi ne pas évoquer le régime des parlementaires qui assure, par exemple, 1 600 euros par mois à 60 ans après cinq ans de mandat ou environ 6 000 euros après vingt-cinq ans?
Au nom de quoi l'équité ne servirait-elle qu'à aligner tout le temps les salariés vers le bas, sauf à dire que l'équité serait contraire au progrès. Par ailleurs, même si les régimes spéciaux étaient remis en cause, cela ne réglerait en rien le problème global des retraites.

Nous soutenons donc tous les salariés concernés (qui souhaitent, par exemple, conserver les 37,5 années de cotisation) et rappelons que l'objectif général pour Force Ouvrière n'est pas d'oublier qu'à l'avenir on devra revenir à des durées de cotisation plus courtes. Mais dans l'immédiat, en 2008, pour le public et le privé, nous exigeons le blocage des compteurs à 40 ans de cotisation. Tout doit être sur la table, y compris les retraites en or des P-DG, les aides aux régimes de non-salariés, toutes les évaporations de cotisations sociales (exonérations non compensées, stock-options, intéressement, par exemple), les engagements publics non respectés (exemple: fonds de réserve des retraites).

Nous contestons aussi le fait que l'on continue à alléger l'impôt des plus fortunés. Ainsi, au moment où l'on veut casser les régimes spéciaux, on prépare une mesure visant à l'allègement des impôts des actionnaires!

### Fusion UNEDIC-ANPE

Dans les cartons depuis longtemps (quelle que soit la couleur des gouvernements), elle refait surface. Comme s'il suffisait de fusionner deux structures pour régler le problème du chômage.

Pour faire passer cette fusion, on explique qu'il faut faciliter la vie des chômeurs, qui doivent trouver au même endroit les services concernés.

C'est oublier que le rapprochement de l'ANPE et de l'UNEDIC est en cours dans le respect de l'identité des deux organismes, l'un d'État, l'autre paritaire. D'ores et déjà, ils ont, par exemple, le même système informatique, il y a de plus en plus d'agents de l'ANPE dans les ASSEDIC et réciproquement.

Ce que veulent en fait les partisans de la fusion, c'est ne pas être obligés d'augmenter le budget de l'ANPE et prendre sur celui des ASSEDIC, tout en exigeant des salariés de ces dernières qu'ils fassent du placement.
Or fusionner les deux structures, c'est fusionner deux fonctions complémentaires mais différentes : l'indemnisation et le placement (ce qui existe rarement) afin de réduire

ALE, CONFÉRENCES SOCIALES, NÉGOCIATIONS…

# UR IMAGE!

l'indemnisation en sanctionnant plus les chômeurs. Comme si des emplois existaient et que les demandeurs d'emploi les refusaient!

Fusionner signifierait aussi réduire le nombre de points de contact avec les demandeurs d'emploi. Ce serait enfin tuer le paritarisme de l'assurance-chômage. On laisserait au mieux aux interlocuteurs sociaux des strapontins pour cautionner les sanctions et une politique mise en œuvre par l'État et confiée en partie au secteur privé s'agissant du placement des chômeurs. Ajoutons que ce dossier risque de polluer fortement les négociations interprofessionnelles en cours, qui doivent notamment aborder l'assurance-chômage.

## Assurance-maladie – Hôpital – Dépendance

Les annonces en la matière sont plus qu'inquiétantes. Distinguer ce qui relève de la solidarité nationale de ce qui doit dépendre de la couverture individuelle (c'est-à-dire de l'assurance privée), c'est américaniser progressivement la protection sociale collective, ce qui est inacceptable.

C'est aussi l'objectif de la mise en place d'une nouvelle franchise, qui sert avant toute chose à diminuer les remboursements. Dire que c'est pour financer la recherche contre le cancer et la maladie d'Alzheimer relève de la communication. Rappelons-nous l'exemple de la vignette automobile, créée à l'origine pour aider les personnes âgées.

Généraliser dans les hôpitaux publics la tarification à l'activité, c'est méconnaître la situation actuelle très dégradée de l'hôpital public, favoriser le secteur privé, mettre sous tension intenable les personnels, prendre des risques sérieux avec la santé de la population.

## Temps de travail

Vouloir encore assouplir la durée du temps de travail en définissant celle-ci par la négociation, c'est vouloir en finir avec la durée légale du travail. C'est aussi dans ce cadre que certains veulent libéraliser le travail le dimanche, ce que nous refusons.

## – *Augmenter le pouvoir d'achat?*

# OUI, PAR LES SALAIRES, plus que jamais!

## Service public

Du fait d'une politique économique libérale, de la croyance aveugle et dogmatique en la soi-disant libre concurrence (qui n'existera jamais), le champ du service public s'est déjà restreint directement (privatisation) ou indirectement (externalisation).

De même, la décentralisation, au lieu de simplifier les choses, les a compliquées, et a généré des différences de droits et des problèmes financiers. Depuis des années, les débats de fond (quel service public dans notre république une, indivisible et laïque) sont écartés. Au-delà du slogan (réformer l'État), on remet en cause le service public, donc l'un des outils fondamentaux pour faire respecter les valeurs républicaines, dont l'égalité de droit. Les annonces récentes contre le statut de la fonction publique, pour l'individualisation des rémunérations, pour la réduction aveugle et budgétaire des effectifs, s'inscrivent dans un décrochage accentué avec les valeurs républicaines. Le marché dans l'État, c'est la fin programmée des valeurs républicaines. Là où nous demandons un débat de fond, afin notamment que les pouvoirs publics affichent clairement leurs objectifs en la matière, on commence par nous dire oui, puis on recule.
Pour vivre heureux, vivons cachés en quelque sorte, en n'affichant pas la réalité des objectifs.

## Pouvoir d'achat

Rien de concret dans l'immédiat, tant dans le public que dans le privé. Comme si pour voir son pouvoir d'achat s'améliorer, il n'y avait que deux possibilités: travailler plus et attendre que les prix baissent.

Dans le public, après avoir laissé entendre qu'une négociation serait possible sur 2007 (année blanche), les pouvoirs publics font maintenant la sourde oreille.

Dans le privé, on continue à évoquer le conditionnement des aides publiques et sociales à l'existence d'accords de salaires mais, visiblement, cela n'est pas au rang des priorités. La conférence sur le pouvoir d'achat, à l'issue de laquelle le gouvernement devrait prendre des positions, est renvoyée à avril 2008, après les élections municipales. Au passage, les deux autres conférences (conditions de travail et égalité salariale et professionnelle) ont démarré timidement.

Tout le monde sait que l'économie française est très dépendante de l'évolution de la consommation des ménages et du pouvoir d'achat. Plomber ce dernier, c'est aussi plomber la croissance et l'emploi. Au passage, au-delà du recours inacceptable et dangereux aux prélèvements ADN dans le projet de loi sur l'immigration, exiger pour le regroupement familial qu'un salarié ait au minimum 1,2 SMIC et un logement assez grand, c'est reconnaître que le SMIC, pour tous, doit augmenter de 20% et qu'il faut accélérer fortement la construction de logements sociaux.

## «Arrêt sur image»

Analyser les évolutions, décrypter la cohérence des annonces, remettre à leur place les stratégies de communication est aujourd'hui important. Mettre tout cela au regard de nos positions, analyses et revendications est aujourd'hui essentiel.
Tant sur les questions économiques que sociales, qui sont intimement liées, Force Ouvrière a des positions et revendications cohérentes, dictées par l'exigence du progrès social et économique, la réduction des inégalités, le respect des valeurs républicaines et démocratiques.

Dès février 2006, nous expliquions, par exemple, qu'il n'y avait pas de débat économique dans notre pays et que l'absence de débat visait dangereusement à nous faire croire qu'il n'y avait pas d'autre choix possible. Créer des commissions et des conférences tous azimuts rappelle la formule de Clemenceau: «Quand on veut enterrer un problème, on crée une commission.»

Pouvoir d'achat, retraites, assurance-maladie, dépendance, service public, construction européenne, emploi,

RETRAITES, POUVOIR D'ACHAT, SÉCURITÉ SOCIALE, CONFÉRENCES SOCIALES, NÉGOCIATIONS…

# ARRÊT SUR IMAGE!

chômage: des consolidations ou changements sont nécessaires. Ils supposent notamment une rupture en matière de politique économique, là où on assiste à une accentuation de la pensée libérale unique.

Ces «changements» doivent, selon les cas, faire l'objet de consultation, de concertation ou de négociation avec le patronat.

**Traiter de l'assurance-maladie, c'est par exemple:**

- prendre en compte sa situation financière en mettant sur la table les charges indues que lui font supporter l'État et certains régimes de non-salariés;
- accepter d'introduire dans l'assiette de la cotisation patronale une dose de valeur ajoutée;
- mieux coordonner la médecine de ville et la médecine hospitalière en donnant ce rôle à la Sécurité sociale, renoncer à gérer l'hôpital public comme une entreprise privée en oubliant qu'il a une mission essentielle de service public et d'égalité d'accès aux soins;
- arrêter de dire que l'hôpital public ne verra pas ses effectifs diminuer alors que la réalité est inverse;
- accepter que la Sécurité sociale redonne vie à ses établissements de santé (ex-dispensaires), qu'on peut appeler maisons de santé.

**Traiter du pouvoir d'achat**, c'est refuser les années blanches (sans augmentation de salaire), revenir sur l'individualisation trop grande des rémunérations, obliger à des négociations de branches régulières sur les minima salariaux, accepter de redistribuer les gains de productivité.

**Traiter de l'insertion des jeunes**, c'est lutter contre les faux stages et ne pas oublier que ce qui manque avant tout, ce sont les emplois et la volonté de les rémunérer correctement.

**Traiter de la compétitivité**, ce n'est pas alléger le coût du travail, mais prendre les dispositions (stratégie industrielle, innovation, recherche, rôle des banques) indispensables à la croissance et à l'emploi.

**Traiter de l'Europe**, c'est poser le problème de sa finalité et des modalités actuellement très libérales de sa construction et, par exemple, accepter de modifier le pacte de stabilité et de croissance, le rôle et les statuts de la Banque centrale européenne (BCE), qui ont été conçus il y a vingt ans, quand l'inflation était la seule obsession.

**Traiter du contrat de travail,** c'est arrêter de dire qu'on ne peut pas licencier en France. Il y a eu 862 000 inscriptions à l'ANPE en 2006, à la suite d'un licenciement, concernant des salariés à la recherche d'un travail à temps plein et immédiatement disponibles.

**Traiter de la précarité,** c'est respecter des normes sociales et accepter de taxer les entreprises ou branches qui y ont le plus recours.

**Consolider les prud'hommes** ne consiste pas à supprimer arbitrairement des conseils de prud'hommes pour de strictes raisons budgétaires et à faire semblant de consulter. Un tel comportement relève du sabotage de ces tribunaux de proximité et des élections de 2008.

## – *Obtenir satisfaction?*

## FO NÉGOCIER, AGIR, S'ENGAGER DANS LE RAPPORT DES FORCES!

Certes, tout cela ne se fait pas en un jour ou trois mois. Mais à force de ne pas traiter les problèmes, ils s'aggravent. Et quand les décisions prises visent à accentuer les solutions qui n'ont pas marché, on se dit qu'on marche sur la tête. Et ce, d'autant plus que les riches sont de plus en plus préservés et les autres de plus en plus pressurés. En témoignent les récentes mesures fiscales.

Le temps social n'est pas le temps politique, il a pour lui la durée et la détermination. Nous n'acceptons pas les annonces tendant à subordonner la négociation avec les employeurs (à tous niveaux) à des objectifs et des calendriers fixés au nom de considérations politiques.

Face à une volonté d'aller vite qui confond vitesse et précipitation, face à une politique d'annonces qui simplifient de manière binaire les sujets pour ne présenter que des solutions soi-disant «évidentes», face à la tentation de casser les instruments collectifs garants de la solidarité au nom de la liberté individuelle, face à l'affaiblissement des instruments publics qui concrétisent les valeurs républicaines…

### Nous dirons ce que nous avons à dire

Force Ouvrière a pour elle, sans discontinuer, sa liberté et son indépendance. «Libres, indépendants, déterminés», était la référence de notre congrès.
Et nous continuerons à revendiquer notamment pour l'augmentation des salaires et des retraites, le pouvoir d'achat étant l'une de nos priorités.

**Expliquer pour comprendre, comprendre pour agir, agir pour obtenir satisfaction.**
**Tel est le rôle du syndicalisme libre et indépendant, dans la négociation comme dans l'action, à travers l'indispensable rapport de force.**

Tous les jours de nouvelles informations: www.force-ouvriere.fr

***Les chiffres font partie de la vie quotidienne et nous sommes aujourd'hui noyés sous une quantité impressionnante de données et de statistiques. Difficile de se retrouver dans ce dédale. C'est pourquoi*** **Force Ouvrière hebdomadaire** ***vous informe régulièrement de l'évolution de certains de ces repères précis.***

## LE SMIC

Depuis le 1er juillet 2007:
**8,44 euros l'heure**,
soit **1 280 euros brut par mois**
pour 151,67 heures.

## FONCTIONNAIRES

Minimum de traitement dans la fonction publique: depuis le 1er juillet 2007:
**1 283,20 euros** brut.

Valeur du point:
**4,53 euros**
brut par mois.

**Plafond mensuel de la Sécurité sociale du 1er janvier au 31 décembre 2007**
**2 682 euros.**

## ASSURANCE-VIEILLESSE

**Minimum vieillesse:**
Au 1er janvier 2007, augmentation de 1,8%:
**7 455,30 euros par an (621,27 euros par mois).**

**Minimum contributif:**
**7 301,64 euros** par an pour une personne
(soit **608,47 euros** par mois).

**Médecine conventionnée (tarifs secteur 1)**

Au cabinet du médecin omnipraticien:
**22,00 euros**
Au cabinet du médecin spécialiste:
**25,00 euros**

## LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

# 315

L'été est bel et bien fini et il faut penser au chauffage avant que les premiers froids n'arrivent. Pour ne pas être pris au dépourvu, sachez qu'en 2006 vous avez payé, en moyenne, 315 euros pour cinq cents litres de fioul domestique. En 2000, il vous en coûtait 182,92 euros, toujours pour cinq cents litres. Bilan en six années, le fioul pour chauffage a vu son prix croître de 72% et ce n'est pas fini, puisque le prix du baril de pétrole ne cesse d'augmenter et bat tous les jours des records historiques. Conclusion, il faudra dépenser plus pour vous chauffer moins!

## COTISATIONS SOCIALES, EN POURCENTAGE DU SALAIRE BRUT

**CSG:** 7,5% depuis le 1er janvier 1998 (au lieu de 3,4%) sur 97% du salaire.

**CRDS**(1)**:** 0,5% depuis le 1er février 1996 sur 97% du salaire.

### SÉCURITÉ SOCIALE

| | |
|---|---|
| Assurance-maladie: | 0,75% |
| Assurance-vieillesse: | 6,65% |
| Assurance-veuvage: | 0,10% |

### ASSURANCE-CHÔMAGE

| | |
|---|---|
| ● Cotisation ASSEDIC | |
| Tranches A et B | 2,40% |
| ● Cotisation AGFF | |
| Tranche A (2) | 0,80% |
| Tranche B (3) | 0,90% |

**APEC** (4)

| | |
|---|---|
| Tranche B | 0,024% |

### RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

● **ARRCO** (*Taux* minima *obligatoires*)

| | |
|---|---|
| Non-cadres tranches A et B et cadres tranche A: | 3% |

● **AGIRC**

| | |
|---|---|
| Cadres tranches B et C: | 7,70% |

*1) Contribution au remboursement de la dette sociale.*
*2) Tranche A: dans la limite du plafond de la Sécu.*
*3) Tranche B: entre 1 et 4 fois le plafond de la Sécu.*
*4) Association pour l'emploi des cadres.*

## ALLOCATIONS FAMILIALES

| | |
|---|---|
| 2 enfants: | 119,13 € |
| 3 enfants: | 271,75 € |
| 4 enfants: | 424,37 € |

Par enfant en plus: 152,63 €

Majoration pour âge des allocations:
33,51 € de 11 à 16 ans
et 59,57 € après 16 ans.

Attention, si vous n'avez que deux enfants à charge, vous ne recevrez pas de majoration pour l'aîné.

## CHÔMAGE

L'allocation doit s'élever à 25,51 euros par jour au minimum, mais ne peut dépasser 75% du salaire journalier de référence (salaire des douze mois qui ont précédé la rupture du contrat de travail). Pour ceux qui relèvent de l'ancienne convention, un coefficient de dégressivité est appliqué à l'allocation de base, qui diminue donc avec le temps.

*Vous trouverez tous les détails dans le tableau «Allocations chômage» ci-dessous.*

## INDICES DES PRIX À LA CONSOMMATION (INSEE)

| AOÛT 2007 | DU 31/08/2006 AU 31/08/2007 | DU 01/01/2007 AU 31/08/2007 |
|---|---|---|
| **+0,4%** | **+1,2%** | **+1,2%** |

**INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS**
1ER trimestre 2007 (base 100 - 2e trimestre 2004): 107,66 – Évolution annuelle: +2,92%

## LES ALLOCATIONS CHÔMAGE

| DURÉE D'AFFILIATION | 6 MOIS (910 heures) au cours des 22 derniers mois | 12 MOIS OU + (plus de 1 820 heures) au cours des 20 derniers mois | 16 MOIS (2 426 heures et plus) au cours des 26 derniers mois | 27 MOIS (4 015 heures et plus) au cours des 36 derniers mois |
|---|---|---|---|---|
| | | | | *50 ans et plus* |
| **DURÉE D'INDEMNISATION AU TAUX NORMAL** *(Convention du 1/01/2006, sous réserve d'agrément)* | **7 mois** *213 jours* | **12 mois** *365 jours* | **23 mois** *700 jours* | **36 mois** *1 095 jours* |

Dans le cas général, le mode de calcul de votre allocation s'établit comme suit.
Une comparaison est effectuée entre:
✍ 40,4% de l'ancien salaire plus une partie fixe de 10,25 euros par jour;
✍ 57,4% de cet ancien salaire;
✍ l'allocation minimale de 25,51 euros. C'est le montant le plus favorable pour l'allocataire qui sera retenu.
**Une réserve cependant, le montant de l'allocation ne peut jamais dépasser 75% du salaire journalier de référence.**

**NB:** ***Les droits des demandeurs d'emploi indemnisés au 31 décembre 2005 ne sont pas modifiés: il n'y aura pas de «recalculés».***